

Belgium-Court-Saint-Étienne: Repair and maintenance services of boilers

OJ S 31/2023 13/02/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: IPB

National registration number: 2230

Postal address: Avenue des Métallurgistes, 7A1

Town: Court-Saint-Etienne

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Postal code: 1490

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Pol Bruxelmane

E-mail: secretariat@ipbw.be

Telephone: +32 10614151

Internet address(es):Main address: www.ipbw.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/305/SI/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de logements sociaux

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Entretien, Dépannage et Remplacement des chaudières et production d'eau chaude ainsi que VMC sous la forme d'une Omnium totale

Reference number: 2022/129

II.1.2. Main CPV code

50531100 Repair and maintenance services of boilers

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 3 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Main site or place of performance: Territoire du Patrimoine IP Brabant Wallon

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit d'un marché de services relatif à l'entretien et au dépannage chauffage et VMC ainsi que le remplacement de chaudières et production d'eau chaude sous la forme d'une garantie totale. Les remplacements des systèmes de ventilation C+ et D ne sont pas inclus dans le forfait omnium et seront réalisés sur acceptation d'un devis au préalable.

Ce marché de service est relatif à l'entretien, au dépannage des appareils allant jusqu'au remplacement de l'appareil ainsi que de tous les composants des installations, au remplacement de tuyauteries et radiateurs et à un programme de remplacement des appareils de chauffage avec ou sans production d'eau chaude de tout type.

Toute l'installation est reprise pour ce marché incluant les conduites et tous les matériels relatifs à la production d'eau chaude et de chauffage dont les radiateurs, vannes, thermostats, horloges, circulateurs, collecteurs, brûleurs... en ce compris la mise en conformité des installations et locaux dans lesquels se situent les appareils qui sont remplacés. En cas de tuyauteries encastrées, elles seront remplacées par des conduites apparentes après accord de l'adjudicateur.

Il s'agit d'un contrat de type "OMNIUM – garantie totale" tel que l'adjudicataire sera tenu d'assurer le bon fonctionnement de toute l'installation chauffage et production d'eau chaude du logement.

Le prestataire de services devra entretenir et dépanner tout le patrimoine chauffage et production d'eau chaude de l'IPB en bon père de famille et en conformité avec les normes en vigueur et les prescriptions du cahier spécial des charges.

Pour les interventions tant en entretien qu'en dépannage, l'évacuation et l'élimination des déchets produits par l'exploitation se fait conformément aux normes en vigueur dans la région concernée.

Les prix remis pour les entretiens et dépannages comprennent la responsabilité du prestataire de services de prendre toutes les dispositions et les moyens à sa disposition pour garder une continuité de chauffage chez les locataires quelle que soit la ou les panne(s).

Les quantités prévues dans le présent marché peuvent varier suite à des opérations de construction, de rénovation ou de vente de logements, mais aussi suite à l'évolution de l'inventaire permanent qui est réalisé. Aucun supplément ou dédommagement ne pourra être réclamé d'une variation du volume de commandes, étant donné que les volumes ne sont pas garantis et que les prix unitaires sont appliqués suivant l'offre de l'adjudicataire.

Pour l'année 2023, les quantités pour les remplacements d'installations seront déjà entamées. Le nombre exact pour 2023 sera confirmé au commencement du marché.

Le présent marché ne confère pas de droit d'exclusivité à l'adjudicataire.

Remarque : une option obligatoire est demandée sur base d'un forfait pour une mission de contrôle visuel dans le logement considéré. En effet, ce contrôle sera effectué sur base d'une liste comprenant plusieurs points de contrôle à cocher.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Gestion des pannes / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Gestion technique / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 60

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (Une option exigée est décrite dans le CSC au chapitre des exigences techniques. Il s'agit d'une fiche d'Etat des Installations à remplir.)

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une déclaration sur l'honneur relative à la renonciation, par le soumissionnaire, à l'application de toutes ses conditions générales de vente au profit de toutes les clauses du présent cahier spécial des charges.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. La déclaration.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une copie des certificats émis par la région wallonne fournissant les numéros d'agrégation pour les installations au gaz (G1- numéro) qualifiant le soumissionnaire et les divers techniciens devant travailler à l'exécution de ce projet (n° personnel de chacun).
2. Une liste des noms et qualifications professionnelles appropriées (avec agrégation CERGA, CEDICOL ou autre SECT) des personnes chargées de l'exécution du marché sur base du patrimoine propre de l'adjudicateur soit +/- 1840 logements en précisant le personnel administratif. Le nombre de techniciens qui seront affectés à ce marché. Au moins 3 techniciens en période de non-chauffe et 4 techniciens en période de chauffe art 65 de l'AR du 18 avril 2017.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Liste des techniciens avec leur numéro d'agrégation valable pour la période du marché.
2. Le nombre de techniciens mis à disposition de l'IPBW pendant la période de chauffe.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/03/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 10/09/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 14/03/2023 Local time: 10:00

Place:

I.P.B. , Avenue des Métallurgistes 7A1

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/02/2023